



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030245

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 8903
N/REF : 8/03/2026 0H35 C:025311 I:27307
V/REF : Contrat N°008903 du 11/01/2013

**SDC 'Neuf de Coeur - Volume 2'
Parking Est
C/O CESAR & BRUTUS
57 PLACE DE LA REPUBLIQUE
69002 LYON**

V/REF.IMM. 1150
IMMEUBLE : NEUF DE COEUR
PARKING EST - VOLUME 4
16 a 18, RUE DES TUILIERIES
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 03 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEES N 16 A 18 - PARKING EST
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme M. MANTRAND

PARKING EST :
ENTRETIEN DE 1 POMPE DE RELEVAGE ET DE 4 POMPES DE DRAINAGE
2 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mars de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/02/2026

Prix de base du contrat : 246,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 07/2012	Valeur	: 110,4
	Mois de l'indice de révision	: 09/2025	Valeur	: 145,8



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030245

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 5 pompes relevage/drainage	2/AN	312,91	312,91
TOTAL H.T.				312,91
T.V.A. a 10,00%				31,29
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>344,20</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.